

Jeudi 1er octobre à 15h00, les sénateurs ont élu leur président. 4 candidats se sont présentés à ce scrutin, Gérard Larcher, Eliane Assassi, Patrick Kanner et Guillaume Gontard.

A l'issue du scrutin, Gérard Larcher a été élu au premier tour avec 231 voix, Patrick Kanner 65 voix, Eliane Assassi 15 voix et Guillaume Gontard 13 voix, soit plus de 71 %.

Gérard Larcher a su porter pendant ce dernier mandat l'engagement du Sénat au service de l'équilibre des territoires et de l'équilibre des pouvoirs.

Il a toujours mis en avant le rôle essentiel de contre pouvoir face au bloc monolithique que composent le Président de la République , le Gouvernement et l'Assemblée Nationale.

Gérard Larcher a toujours été attaché à la vitalité de la démocratie et à la force des territoires car on ne renforce pas la démocratie en abaissant le parlement par la réduction de ses pouvoirs ou du nombre de ses membres. Les territoires sont le socle de la République. La cohésion de notre pays passe par le rééquilibrage des relations entre les collectivités territoriales et la reconnaissance des libertés locales.

Gérard Larcher aborde ce nouveau mandat de 2020 avec la volonté de continuer à exprimer le rôle majeur du Parlement pour réconcilier les Français avec la vie politique.

Car plus que jamais les temps qui viennent s'annoncent difficiles et plus que jamais nous avons besoin d'institutions stables et efficaces. Etre sénateur c'est être la voix des élus locaux et donc la voix de la proximité et la vie quotidienne. C'est un honneur de servir notre pays.

